

Stagnation du chômage au premier trimestre 2016... oui, sans compter 1,5 million de personnes qui n'ont même plus la force de chercher un emploi



Ce jeudi 19 avril, l'INSEE a publié les statistiques sur le chômage pour le 1er trimestre 2016. Si le nombre de chômeurs stricto sensu est stable, on compte 2,5 millions de personnes inactives souhaitant travailler mais échappant aux statistiques ou en situation de temps partiel subi. Ces mesures complémentaires montrent qu'au sens élargi, le taux de chômage est plus proche de 20% que de 10%.

Avec Mathieu Plane

Atlantico : L'INSEE a publié ce jeudi les statistiques sur le chômage pour le 1er trimestre 2016 (voir [ici](#)). En dehors, d'une légère progression du chômage des jeunes, le nombre de chômeurs reste stable. Néanmoins, le nombre de personnes inactives dans le halo autour du chômage (c'est-à-dire échappant aux statistiques) est à nouveau en progression et atteint quasiment 1,5 million. Qui sont ces personnes et quelle est leur situation ? Quels sont les facteurs entraînant une sortie de ces personnes des statistiques du chômage ?

Mathieu Plane : Depuis deux trimestres, on constate d'un côté, une reprise du halo du chômage et de l'autre, une légère baisse du taux de chômage. On peut penser qu'il y a des vases communicants entre ces deux phénomènes. Néanmoins, le lien n'est pas forcément évident : en effet, lorsque l'on regarde les chiffres sur une année (du 2015 T1 au 2016 T1), on remarque que le chômage a très légèrement baissé (de 0,1 point) et que le halo du chômage a très légèrement baissé. Si sur les deux derniers trimestres on peut expliquer la légère baisse du chômage par la hausse du halo du chômage, il est plus compliqué d'établir cette corrélation sur une année.

En revanche, **le niveau du halo du chômage est extrêmement élevé**. On est aujourd'hui à un peu moins d'1,5 million, le record ayant été atteint au premier trimestre de 2015 avec environ 1,474 million.

Le halo du chômage concerne des personnes qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas considérées comme chômeurs ou chômeuses au sens du Bureau international du travail (BIT). Les critères du BIT pour être qualifié de chômeur sont extrêmement précis :

- 1) Ne pas avoir travaillé du tout lors de la semaine de référence choisie pour mener l'enquête (avoir travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours de cette semaine de référence suffit pour être "exclu" du chômage) ;
- 2) Etre immédiatement disponible pour travailler ;
- 3) Faire des démarches actives de recherche d'emploi.

Au-delà de cette non-conformité aux critères du BIT, l'effet flexion entre également en jeu : il s'agit d'une mesure que les économistes essaient d'évaluer sur le marché du travail qui s'apparente au **phénomène du chômeur découragé**. En effet, **les frontières entre le**

chômage et l'inactivité sont poreuses : quand le marché du travail se dégrade fortement, une partie des personnes qui sont au chômage (souvent dans un chômage de longue durée) estiment que la situation du marché du travail ne "vaut pas le coup" de chercher un travail. Certaines de ces personnes qui s'éloignent du marché du travail peuvent souhaiter travailler mais elles ne vont pas faire de démarches actives. A l'inverse, quand la situation s'améliore, ces personnes reviennent vers le marché du travail.

Le chômage au sens du BIT représente environ **2,8 millions de personnes** (en France métropolitaine) mais en prenant en compte le halo du chômage, **ce nombre est augmenté de quasiment 50%**.

Il est intéressant de noter que **cette forte augmentation est très corrélée avec la crise**: depuis le début de la crise de 2008, on observe une forte augmentation du chômage (quasiment 1 million de chômeurs supplémentaires au sens du BIT), auquel il faut ajouter 300 000 personnes supplémentaires qui sont dans le halo du chômage. Si on additionne les deux, on remarque donc que **la situation est bien plus dégradée que ce que laisse penser l'observation du chômage *stricto sensu***.

Est-il possible de considérer que ces personnes représentent une forme invisible du chômage ? Selon les statistiques publiées par Eurostat (voir [ici](#)), près d'un million de Français, employés à temps partiel, "auraient préféré" travailler un plus grand nombre d'heures, comment évaluer réellement "l'offre" de travail inemployée en France, notamment par rapport au taux d'emploi ? *

Trois mesures différentes existent : la mesure du chômage, le halo du chômage (les personnes qui sont à la frontière entre le chômage et l'inactivité), et le sous-emploi (les personnes à la frontière entre l'emploi et le chômage). Les personnes en situation de sous-emploi considèrent que leur situation de temps partiel n'est pas du temps partiel choisi et elles souhaitent donc travailler plus. Au premier trimestre 2016, les personnes en situation de sous-emploi représentaient 1,672 millions de personnes. **Depuis le début de la crise de 2008, ce chiffre a augmenté de 270 000.**

Si on cumule le chômage, le halo du chômage et les personnes en sous-emploi, on double le chiffre du chômage (on atteint quasiment les 6 millions). **Au sens très élargi, le taux de chômage est donc plus proche de 20% que de 10%.**

Plus les pays ont vécu des crises importantes (notamment les pays d'Europe du Sud), plus le chômage et les indicateurs complémentaires "invisibles" (halo du chômage, sous-emploi) ont augmenté. Par exemple, en Espagne, 10% des emplois sont du sous-emploi, en Grèce 71% des emplois à temps partiel sont du temps partiel subi etc. Cela est révélateur d'une situation sociale catastrophique dans ces pays.

Pour mesurer l'offre de travail inemployée, il faut **calculer les taux d'emploi équivalent en temps plein**. Cet indicateur est important car certains pays ont créé beaucoup d'emplois, mais des emplois à temps partiel. Or, si on regarde le nombre d'heures travaillées, la situation n'est pas forcément meilleure dans les pays ayant créé de nombreux emplois à temps partiel que dans un pays ayant créé moins d'emplois car ce qui compte en économie, c'est le nombre d'heures travaillées. La France fait partie des pays où le taux d'emploi partiel a très peu augmenté : alors que dans d'autres pays, la réduction de la durée moyenne du travail s'est faite par la hausse du temps partiel, en France, elle s'est faite par la baisse du temps légal de travail. Deuxièmement, pour avoir une idée de la réserve de main d'œuvre employable, il faut regarder quelle est la **part des temps partiels subis**.

Existe-t-il un traitement spécifique permettant de traiter plus efficacement ces personnes intégrées dans les statistiques du "halo autour du chômage" ?

Cela est traité statistiquement dans l'enquête emploi. En revanche, il est vrai qu'il peut exister des différences au niveau de Pôle emploi : certaines personnes peuvent être inscrites à Pôle emploi mais ne seront pas considérées comme chômeur au sens du BIT. Cela explique les différences de chiffres du chômage entre Pôle emploi et le BIT : **certains individus peuvent entrer dans les statistiques du chômage de Pôle emplois et être dans le halo du chômage pour le BIT.**